



DEFINITION DE POSTE

Adjoint technique des Services techniques de la Commune d'Aincourt

Poste à pourvoir à compter du 1^{er} octobre 2018

- I - CONNAISSANCES GÉNÉRALES

- Connaissances de base en mécanique, électricité, plomberie, peinture,
- Formation équivalente à celle normalement sanctionnée par un CAP
- Titulaire du permis de conduire B, capacité à conduire un tracteur, à utiliser différents matériels (épareuse, nacelle etc...)
- CACES 1 et 8 appréciés

-II - EXPÉRIENCE

- expérience dans un poste similaire

-III – DESCRIPTION DU POSTE

- Assurer l'entretien des espaces verts et des voiries de la Commune (tonte, désherbage, balayage des feuilles...) à l'exception de la taille des arbres en hauteur,
- Assurer les petites réparations d'ordre électrique, mécanique, plomberie, peinture dans les bâtiments communaux dont l'école des Sablons
- Aider les diverses associations lors de leurs manifestations périodiques)
- Déneigement des voies

-IV – CAPACITÉ PHYSIQUE ET MENTALE

- Intégrité physique et mentale demandée,
- Indépendance à toute addiction (alcool, drogues, etc...)

-V – CONDITIONS DE TRAVAIL

- 35 heures hebdomadaires annualisées

-VI- STATUT DU POSTE

- Recrutement en CDD ou fonctionnaire
- Adjoint technique territorial
- Rémunération statutaire + CNAS